

Extrait du Spyworld Actu

<https://www.spyworld-actu.com/spip.php?article5867>

Un rapport dévoile les dessous de la censure du Net en Chine

- Informatique - Internet -



Date de mise en ligne : vendredi 12 octobre 2007

Spyworld Actu

Ordres de censure, manipulation des sites médias, blocage par mots-clés... Reporters Sans Frontières publie un rapport exclusif qui détaille les pratiques du gouvernement chinois.

« Interdiction de publier ou de commenter toute information concernant l'étudiante battue à mort dans l'université de l'agriculture de Canton. » Voilà le genre de SMS que reçoivent quotidiennement les dirigeants des portails et des sites d'information de Pékin. Et ce n'est là qu'un des multiples procédés employés par les autorités pour contrôler l'information diffusée sur Internet, y compris la simple expression du blogueur lambda.

Certaines de ces méthodes sont détaillées dans un rapport édifiant, tout juste publié par Reporters Sans Frontières (RSF) et l'ONG Chinese Human Rights Defenders. RSF tire ainsi la sonnette d'alarme : l'approche du Congrès du Parti communiste chinois provoque [une véritable purge sur le Net](#) . Le rapport a en fait été rédigé par un employé d'une société Internet chinoise, qui doit bien sûr garder l'anonymat. Ses informations ont toutefois été vérifiées par RSF, dans la mesure du possible.

Cet expert précise en préambule les nombreux organes gouvernementaux chargés de surveiller et de contrôler le Net chinois et de réprimer ceux qui s'éloignent de la ligne du Parti. Leur budget de fonctionnement pour l'année 2006 en dit long sur l'intérêt grandissant des autorités pour le Web : 19 milliards d'euros, rien que pour un des cinq bureaux concernés. Ce « bureau Internet du département de la Publicité » (ex-département de la Propagande) a notamment tenté de remplacer l'anonymat par un système d'enregistrement des blogueurs sous leur vrai nom, indique l'expert, heureusement en vain. En revanche, Pékin aurait parfaitement réussi à mettre en place une « communication » étroite et quotidienne avec les vingt plus grands sites chinois, comme Baidu, Sina ou Yahoo ! China.

Dix ans de prison pour un blog

Téléphone, e-mails, et surtout SMS et messagerie instantanée : tous les moyens sont bons pour livrer à ces médias la bonne parole. A cet effet, MSN Messenger a été interdit aux dirigeants de ces sites, pour être remplacé par une messagerie instantanée maison. Les sites sont ainsi informés des thèmes à traiter ou non (Lire encadré ci-dessous), des articles officiels à retranscrire, des textes à corriger ou à supprimer, et qu'il s'agisse d'articles, de commentaires dans des forums ou autre. Le rapporteur cite en exemple la suppression d'un simple sondage demandant aux internautes s'ils souhaiteraient renaître en Chine : 64 % avaient répondu non.

Malgré cette pression permanente, certaines informations échappent à la vigilance des portails. Ils doivent donc recourir à des systèmes de blocage automatique par mots-clés, testés par l'auteur du rapport. Ainsi, toute expression relative au massacre de Tiananmen ou à sa date du 4 juin 1989 (1989.6.4, émeutes...), empêche la publication du texte qui la contient sur la plupart des forums et blogs des grands sites. « En Chine, publier une information censurée sur un blog peut valoir deux, trois voire dix ans de prison à son auteur, bien souvent au motif d'espionnage », rappelle Jean-François Julliard, responsable de la recherche à RSF.

En marge de ces méthodes ciblées, le gouvernement chinois dispose également d'une armée de cyberpoliciers (plusieurs milliers selon le rapport) qui traquent sans relâche le dissident sur la Toile. Des [petits policiers virtuels](#) se chargent également de « sensibiliser » régulièrement les 162 millions d'internautes du pays.

RSF espère qu'à l'approche des Jeux olympiques de Pékin l'opinion publique se fasse plus pressante auprès des

autorités chinoises, d'autant que l'ouverture économique du pays devrait progressivement éroder son acharnement à la censure. Malheureusement, d'autres pays sont prêts pour la relève, comme le Vietnam ou l'Egypte, qui se montrent de plus en plus actifs en matière de censure sur le Net.

Exemples de messages envoyés aux portails et sites d'information de Pékin par les autorités

- ▶ Ordre de retirer des sites une enquête sur le suicide du directeur du département de la Sylviculture.
- ▶ Interdiction de reproduire toute information concernant l'explosion d'un pont dans la ville de Nanjing (Jiangsu, Centre) (11 mai 2006).
- ▶ Interdiction de reproduire toute information concernant le débat autour de la commutation de peine de hauts fonctionnaires (14 mai 2006).
- ▶ A la suite de propos racistes de la part d'internautes chinois, ordre de fermer les commentaires des articles, des forums et des blogs ayant trait au don d'argent fait par la Chine après un tremblement de terre en Indonésie. Ordre de remplacer ces commentaires par des messages de soutien bénéfiques aux relations entre les deux pays et à l'image de la Chine sur le plan international (29 mai 2006). *Source : « Chine - Voyage au coeur de la censure d'Internet », Reporters Sans Frontières/Chinese Human Rights Defenders*